



SANTÉ

84 millions d'€ pour le futur hôpital !

Le nouveau centre hospitalier est au cœur d'un véritable élan afin d'améliorer les soins sur le territoire du Pays salonais. Le ministre de la Santé, Olivier Véran, a annoncé l'engagement financier de l'État pour la construction de l'hôpital dans la

zone des Gabins, à hauteur de 78 millions d'euros. A cela s'ajoute les 6 millions d'euros apportés par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. « C'est une aide conséquente pour financer ce projet d'envergure. Une excellente nouvelle pour le futur

établissement qui sera un outil de santé de qualité pour nos populations et pour nos agents hospitaliers », souligne le maire Nicolas Isnard, très impliqué dans ce dossier.

Le futur hôpital approuvé et validé

Le groupe Réussir Salon est heureux de vous annoncer que le futur hôpital de Salon-de-Provence est sur la bonne voie.

Depuis des années, nous nous battons pour que ce dossier de reconstruction avance. Notre maire, Nicolas Isnard, en est le fer de lance avec l'ensemble des élus du territoire et la communauté médicale en est également un moteur essentiel.

Grâce à cette mobilisation, ce projet a pris

une nouvelle tournure. L'État et la Région Sud ont annoncé conjointement leur participation au financement du futur hôpital pour un montant de 84 millions d'euros. L'Agence Régionale de Santé a également donné son feu vert et les premières études techniques et de faisabilité ont été lancées par la direction de l'hôpital. La ville, en partenariat avec 19 communes, s'est portée acquéreur d'un terrain de 9 hectares qui

sera mis à disposition pour accueillir l'hôpital de demain.

Ces annonces résonnent comme une victoire et permettent d'entrevoir l'avenir de la santé de proximité et de qualité avec enthousiasme.

Réussir Salon

Mobilisation en faveur du Pays salonais

Afin d'améliorer l'accès aux soins et le suivi des patients, plusieurs professionnels de santé se mobilisent au sein de la CPTS du Pays salonais. Crée en juin 2021, cette communauté doit développer une dynamique autour des problématiques de santé sur le territoire. La Ville de Salon-de-Provence a adhéré à la CPTS pour apporter son soutien à ce projet fédérateur.

Forte de ses 114 adhérents, tous acteurs du milieu médical, la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) a pour objectif de faciliter l'accès aux soins pour toute la population du Pays salonais. « L'idée de créer cette communauté a émergé avec la crise sanitaire et la mise en place du centre de vaccination. Nous avons souhaité nous regrouper, nous rencontrer pour créer un lien et faciliter la communication entre les professionnels de santé », décrit Noémie Deparis, présidente de la CPTS du Pays salonais et médecin généraliste. Validée par l'Agence Régionale de la Santé, la CPTS couvre un territoire qui représente 82 390 habitants, répartis sur 8 communes : Salon-de-Provence, Grans, Lançon-Provence, Pélissanne, La Barben, Lambesc, Cornillon-Confoux et Aurons.

Une démarche collective

Infirmiers libéraux, médecins, pharmaciens, sages-femmes, dentistes, kinésithérapeutes, orthoptistes ergothérapeutes... tous participent à une démarche collective pour coordonner et améliorer la prise en charge de la santé du Pays salonais.

Les missions de la CPTS doivent favoriser la coordination des soins et les échanges entre acteurs médicaux, organiser les actions en cas de crise sanitaire, améliorer les parcours des patients et la prise en charge des soins non programmés, permettre l'accès à un médecin traitant, accompagner les acteurs de la santé mais aussi faciliter leur installation sur le territoire. Au-delà de ces missions, les professionnels mènent une réflexion autour de deux grands axes : la prise en charge des personnes âgées et la prévention de l'obésité chez l'enfant.

La proximité, un atout pour la santé

La CPTS a pour objectif de créer des liens entre le milieu médical, les associations et les collectivités territoriales afin d'évaluer et de répondre aux besoins du territoire. La communauté souhaite aussi parti-

per à un projet d'envergure : le futur hôpital du Pays salonais. En faisant partie du « village santé » du centre hospitalier, les praticiens de la santé pourront plus facilement échanger et développer le suivi des patients.

Pour commencer à faciliter la communication, la CPTS a déjà mis en place une messagerie sécurisée, réservée aux professionnels de santé. « Actuellement, nous formons des groupes de travail pour rédiger le projet de santé autour de plusieurs thèmes liés aux besoins du territoire, comme le diabète, les maladies cardio-vasculaires et pulmonaires, le cancer et la psychiatrie. Nous sommes dans une phase de réflexion », souligne Anais Bardat coordonnatrice de la CPTS et infirmière libérale. Ainsi, la CPTS regroupe des professionnels volontaires, investis dans un objectif commun : améliorer la santé du Pays salonais !



Réunion des membres du CPTS